



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Céline TONOT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Catherine MINAUX	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	
	Monsieur Régis PETITBOULANGER	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, SOLIDARITES ET URBANISME**Actions métropolitaines en faveur de l'insertion professionnelle - ID'EES 21 - Subvention 2026**

Née en 1985, ID'EES 21 est une entreprise d'insertion intervenant dans des domaines divers :

- Entretien propreté
- Espaces verts / Propreté urbaine
- Viticulture
- Sous-traitance industrielle
- Multi-services (pose/dépose de compteurs pour les comptes de SOGEDO, SUEZ ou encore GRDF, entretien des fontaines, bassin, brumisateurs de Dijon Métropole, petits travaux de maintenance/réparation pour des bailleurs...)

En 2025, 286 salariés ont été recrutés en CDD d'insertion soit 110, 67 ETPI pour un parcours moyen de 12 mois.

Environ 35% des effectifs présentent une sortie dynamique :

- 10% durables (CDI ou CDD de plus de six mois),
- 10% positives (embauche dans une autre structure de l'IAE ou entrée en formation qualifiante) ;
- 15 % en transition (CDD ou contrat de mission de moins de six mois).

Durant leur parcours, 171 salariés ont été formés notamment grâce au dispositif de l'AFEST sur plus de 6 600 heures.

Le soutien de Dijon métropole se caractérise par la participation au financement d'une conseillère en économie sociale et familiale. Elle intervient auprès des salariés en insertion et vient en support de l'accompagnement réalisé par les conseillères en insertion professionnelle. Elle établit un diagnostic et un suivi social qui permettent de maintenir les salariés en insertion dans l'emploi en levant les freins liés aux domaines de la vie quotidienne (logement, accès aux droits, garde d'enfants, etc.). Elle agit en interface avec les travailleurs sociaux des CCAS, de Dijon métropole ou du Conseil Départemental.

Les objectifs de la convention pour l'année 2026 :

- Démarrer un groupe de réflexion avec les Points d'Accès aux Droits en vue de trouver une organisation de travail et favoriser l'accompagnement social des salariés ID'EES 21 à la sortie de la structure d'insertion ;
- Contribuer aux outils mis en place dans le cadre du réseau d'animation des partenaires pour l'insertion et l'emploi du Comité Local Pour l'Emploi et participer aux rencontres ;
- Se rapprocher du Service Intégré pour l'Accueil et l'Orientation (SIAO) pour faciliter l'accès à un logement adapté ;
- Réorganiser le service à l'arrivée d'une nouvelle CESF, en septembre, pour réaliser un diagnostic social en début de parcours par le biais de deux rendez-vous au minimum dans le premier mois suivant l'embauche.

Le budget prévisionnel de l'action est de près de 40 848 €. Dans le but de soutenir cette action favorisant l'insertion socio-professionnelle, il est proposé que Dijon métropole accorde une subvention de 20 000 € à ID'EES 21 pour l'année 2026.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

- **d'approuver** le versement d'une subvention de 20 000 € à ID'EES 21;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2026.

SCRUTIN

POUR : 39

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

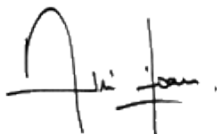
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)

Le 21 septembre 2026

Antoine HOAREAU

Secrétaire de séance



Le 18 septembre 2026

François REBSAMEN

Président de Dijon métropole

